



193 Denison est, Suite 200
Granby, Qué., J2H 2R4
(450) 522-5744

Politique de résiliation de cours

- Le consommateur peut résilier le présent contrat à tout moment en transmettant le formulaire de résiliation à Tendanse;
- Le formulaire est disponible à Tendanse ou par téléphone 450-522-5744;
- Le contrat est résilié, sans autre formalité, dès l'envoi du formulaire ou d'un avis écrit;
- Si le consommateur résilie le présent contrat avant que Tendanse n'ait commencé à exécuter son obligation principale, le consommateur n'a aucun frais ni pénalité à payer;
- Si le consommateur résilie le contrat après que Tendanse ait commencé à exécuter son obligation principale, le consommateur n'a à payer que
 - le prix des services qui lui ont été fournis, calculé au taux stipulé dans le contrat; et
 - le moins élevé des deux sommes suivantes :
soit \$50.00, soit une somme représentant au plus 10% du prix des services qui ne lui ont pas été fournis;
- Dans les dix jours qui suivent la résiliation du contrat, Tendanse doit restituer au consommateur l'argent qu'il lui doit;
- Le consommateur aura avantage à consulter les articles 190 à 196 de la loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., P.40.1) et, au besoin, à communiquer avec l'Office de la protection du consommateur.



193 Denison est, suite 200
Granby (Québec) J2H 2R4
(450) 522-5744

Formule de résiliation

(Loi sur la protection du consommateur, art.190)

École de danse Tendanse

**193 rue Denison Est, Suite 200
Granby, Qc, J2H 2R4**

Date : _____
(date d'envoi de la formule, ce sera la date utilisée dans le calcul du remboursement)

En vertu de l'article 193 de la Loi sur la protection du consommateur, je résilie le contrat conclu

Le _____ à _____
(date de la conclusion du contrat) (lieu de la conclusion du contrat)

(nom de l'élève)

(adresse du consommateur)

(cours à annuler)

(raison de l'annulation)

(nom du parent si l'élève est mineur)

(signature du consommateur)